



LA QUINZAINE D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger
Presse du 15 au 31 mars 2021

La « *Quinzaine d'Algérie* » est une revue bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

Coïvd-19 Mesures

Les mesures de confinement partiel à domicile ont été prorogées de quinze jours à compter du 1^{er} avril 2021. Ce confinement concerne Alger, Batna, Biskra, Blida, Jijel, Oran, Sidi Bel Abbes, Tébessa et Tizi Ouzou et ses horaires ont été réaménagés, passant de 22h00 à 5h00 auparavant, à 23h00 à 4h00.

(LIBERTE)

Fondation Héritage Indice de liberté économique

Le dernier classement établi par le think tank américain Heritage Foundation relatif à l'indice de liberté économique classe l'Algérie 162^{ème} sur 178 pays examinés avec un score de 49,7 ; et « 13^{ème} sur 14 pays de la région Afrique du Nord et Moyen Orient (ANMO) ». « Son score global est inférieur aux moyennes régionales et mondiales ». Relevant les taux d'imposition les plus élevés sur les revenus des particuliers (35 %) et sur les sociétés (26 %), l'indice attribue 67,2 points concernant le fardeau fiscal ; 55,4 points pour les dépenses du Gouvernement et 49,1 pour la santé fiscale. L'indice constate des faiblesses dans la législation algérienne entravant la liberté économique notamment dans le droit à la propriété ; une faible efficacité des procédures judiciaires et un manque d'intégrité gouvernementale.

Pour information : Le classement recense cinq catégories d'économies : « plus libre » (score entre 80 et 100) ; « essentiellement libre » (70 - 79,9), « modérément libre » (60 - 69,9) ; « essentiellement non libre » (50 - 50,9) et « réprimée » (0 - 49,9).

(EL WATAN)

Importations de matières premières

Le décret exécutif n° 21-94 du 09 mars 2021 modifiant et complétant le décret exécutif n° 05-458 du 30 novembre 2005 fixant les modalités d'exercices des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état a été publié au Journal officiel.

Ces activités d'importation sont exercées sur la base d'extraits de registre de commerce électronique portant des codes d'activités homogènes relevant d'un seul sous-groupe des groupes d'activités d'importation inclus dans la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce.

Selon les dispositions du texte, les sociétés commerciales concernées sont tenues de souscrire à l'un des cahiers des charges en annexe du décret et de se conformer aux dispositions du texte avant le 31 décembre 2021.

Pour plus d'informations : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-jklm/F2021020.pdf>

(ALGERIE ECO – JORADP)

**CNESE
PNUD**

Un atelier national sur les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat a été organisé le 14 mars par le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE) en collaboration avec la représentante résidente sur Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Algérie.

Selon le président du CNESE, il est nécessaire de « *déboulooner le système et casser les procédures budgétivores* » qui constituent un obstacle pour le développement économique. Par ailleurs, il a plaidé pour la fin du système de subventions (financier, matériel ou foncier) car il est « *derrière l'esprit d'assistanat qui plombe certains opérateurs* ». De plus, il a qualifié la mission du Conseil National d'Investissement (CNI) de « *catastrophique* ».

Enfin, il a annoncé la proposition d'un projet de texte pour la création d'un comité en charge d'étudier et d'élaborer le rapport sur le climat des affaires et d'investissement. Ce comité regroupera des ministres, opérateurs économiques, partenaires sociaux et experts économiques.

(HORIZONS)

**Economie
Inflation
Pouvoir d'achat**

L'Algérie est confrontée depuis plusieurs mois à des tensions récurrentes sur les produits alimentaires alors que le pouvoir d'achat des citoyens ne cesse de s'éroder sur fond d'une crise politique et économique. Des associations de commerçants et de consommateurs évoquent plusieurs facteurs à l'origine des tensions répétées sur les produits alimentaires de large consommation.

Selon le président de l'Association Nationale des Commerçants et Artisans (ANCA), « [...] *Ces problèmes touchent surtout les produits subventionnés* » qui sont « *les plus exposés à la contrebande et au détournement* ». Il a préconisé la révision de « *la politique de subvention, qui est un échec pour l'économie nationale* ».

Pour le président de l'Association Nationale de Protection des Consommateurs (ANPC), « *la crise financière, qui découle de la crise sanitaire, a dévoilé le fait que les pouvoirs publics sont incapables de réguler le marché. Dans ces conditions, les spéculateurs profitent de la situation. La régulation en Algérie se fait dans les marchés informels où l'on spéculé sur le dos des producteurs-agriculteurs et celui des consommateurs* ». Selon lui, les phénomènes de pénurie et de hausse de prix des produits alimentaires persisteront en l'absence d'un système de régulation.

Selon M. Brahim Guendouzi, économiste, les niveaux atteint par les déficits internes (finances publiques) et externes (balance des paiements) ainsi que la surévaluation du dinar constatée depuis 2018 font que la monnaie nationale a subi une dépréciation conséquente. La conséquence directe est un renchérissement des biens importés aussi bien en tant qu'inputs que pour ceux destinés à la consommation finale. Il faut s'attendre à une hausse des prix généralisée des prix tant l'économie est fortement dépendante des importations.

Rappelant que la Loi de Finances 2021 prévoit un taux d'inflation de 4,2% impliquant une détérioration du pouvoir d'achat des ménages, il souligne que les derniers chiffres de la Banque d'Algérie faisant ressortir une forte hausse de la masse monétaire M2 de 7,2% en 2020, alors que le PIB a subi une contraction de près de 6,5%, suggèrent une pression inflationniste dont les manifestations sont déjà palpables.

(EL WATAN)

**Administration
Finances
Mouvements**

Le ministère des Finances a lancé un large mouvement au sein des corps des directeurs des impôts et des directeurs des domaines de wilayas, visant la redynamisation des activités des directions concernées.

Concernant l'administration fiscale, ce mouvement concerne 47 Direction des Impôts de Wilayas. Concernant les Domaines, ce mouvement concerne 47 Directeur des domaines.

(APS)

<p>Réunion du Gouvernement</p>	<p>Le Premier ministre a présidé une réunion du Gouvernement qui s'est tenue le 24 mars 2021 lors de laquelle plusieurs projets ont été présentés.</p> <p>Le ministre des Finances a présenté un projet de décret exécutif relatif aux modalités d'exemption de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élargissement du champ d'application de l'exemption de la TVA aux opérations de vente de l'orge et du maïs ainsi que de matières et produits destinés à l'alimentation de bétails et de volailles, ce qui aura pour effet de réduire le prix à la consommation de ces produits grâce au soutien fiscal de l'Etat. ➤ La modification de la liste des sous-positions tarifaires des produits visées par l'article 38 de la Loi de Finances pour 2021. ➤ La décentralisation de la procédure de mise en œuvre de l'exemption de la TVA au niveau des services agricoles de Wilayas. <p>Le ministre du Commerce a présenté un projet de décret exécutif fixant la liste des activités revêtant un caractère stratégique demeurant assujettis à la participation de l'actionnariat national résident à hauteur de 51%, prévu par l'article 50 de la Loi de Finances Complémentaire 2020. Ces activités relèvent des secteurs de l'énergie ; des transports et des travaux publics et de l'industrie pharmaceutique suivant la nomenclature des activités soumises à inscription au registre du commerce.</p> <p style="text-align: right;">(PRIMATURE)</p>
<p>Finances Liquidités</p>	<p>Selon le ministre des Finances, de grandes quantités de liquidités seront injectées avant le mois de Ramadhan afin d'atténuer le phénomène de manque de liquidité.</p> <p><i>« Après la mise en circulation du nouveau billet de 2 000 DZD la semaine dernière, une grande quantité de billets sera injectée, d'ici la semaine prochaine et également à la veille du Ramadhan pour mettre fin à ce phénomène qui devient stressant ».</i></p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Banque d'Algérie Communiqué</p>	<p>Selon un communiqué de la Banque d'Algérie, <i>« le Conseil de la Monnaie et du Crédit a adopté, lors de sa réunion tenue le 28 mars 2021 [...] un projet de règlement modifiant et complétant le règlement n° 07-01 du 3 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises ».</i></p> <p><i>[...] « les mesures introduites permettent aux exportateurs de disposer de la totalité de leurs recettes d'exportations logées dans les comptes devises, pour les besoins de leur activité et dispensent de l'obligation des formalités de domiciliation bancaire les exportations des services numériques ainsi que celles portant sur les prestations de services des start-up et des professionnels non commerçants ».</i></p> <p style="text-align: right;">(BANQUE D'ALGERIE)</p>
<p>Finance islamique</p>	<p>Le ministre des Finances a fait état de nouvelles mesures en cours d'étude visant à élargir les avantages fiscaux au profit des produits de la finance islamique dans le cadre de la prochaine Loi de Finances.</p> <p>Selon le ministre, cela permettra de soumettre la marge bénéficiaire issue de ces produits à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui sera prise en compte également pour définir le résultat fiscal soumis à l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS). Il s'agit également de soumettre les titres d'investissement, communément appelés <i>« Sukuk »</i>, au même régime fiscal appliqué aux titres et d'étendre les dispositions fiscales relatives aux droits d'enregistrement aux produits islamiques.</p> <p>Par ailleurs, il a proposé <i>« la concrétisation de l'abattement fiscal pour les réserves utilisées pour le calcul des profits ainsi que les risques d'investissement dans la rémunération des dépôts d'investissement islamique et l'extension des avantages fiscaux accordés dans le cadre de la loi sur la promotion de l'investissement aux banques qui commercialisent le produit de la finance islamique dit « ijara » ».</i></p>

	<p>Enfin, il a évoqué la proposition d'une possible exonération des revenus issus de ces produits bancaires à travers leur exclusion du calcul du résultat fiscal soumis à l'IBS, outre l'intégration du financement islamique dans le cadre légal relatif au soutien du financement des nouveaux logements et l'extension des procédures liées à l'allègement du coût de l'emprunt aux produits de la finance islamique, notamment les aides accordées aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Assurances Marché</p>	<p>Selon un cadre dirigeant de la Société Algérienne des Assurances (SAA), le marché des assurances en Algérie a enregistré 125 Mds DZD (\approx 937,24 MUSD) de chiffre d'affaires en 2020, -5% par rapport à 2019.</p> <p>La branche agricole a enregistré la baisse la plus importante estimée à 17%, suivie de la branche automobile, qui représente pratiquement 50% du chiffre d'affaires des assurances dommages et qui s'est établie à 62 Mds DZD (\approx 464,87 MUSD), enregistrant une baisse de 9%. Seules les assurances Incendie et Risques Divers (IRD) ont enregistré une croissance de 1,8% « <i>ce qui est marginal</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>EnR Desertec 2035</p>	<p>Selon le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables (EnR), le projet Desertec, prévu dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne et abandonné par les pouvoirs publics, implique un budget de 450 Mds USD et les banques nationales ne sont pas en mesure d'apporter leur contribution.</p> <p>Par ailleurs, selon le ministre, il y aura un grand déficit en matière d'hydrocarbures à l'horizon 2035, d'où la nécessité de se tourner résolument vers les EnR.</p> <p>Enfin, il a fait état de la production, à compter de 2022, de 1 000 mégawatts d'énergie solaire pour réduire la dépendance aux énergies fossiles, précisant que les appels d'offres relatifs à ce projet seront lancés en juillet prochain.</p> <p><u>Pour rappel</u> : L'actuel ministre de l'Energie et des Mines évoquait, en mai 2020, un méga projet de réalisation de centrales solaires photovoltaïques qui s'étalerait sur la période 2020-2024. Nommé « <i>Tafoul 1</i> », ce projet prévoit la production de 4 000 Mw d'électricité, nécessitera un investissement de 3,6 Mds USD et devrait créer 56 000 emplois pendant la phase de construction et 2 000 autres durant la phase d'exploitation.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p>Industrie de montage automobile et des appareils électroménagers</p>	<p>Selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, « <i>l'année 2020 a été marquée par la perte de 51 000 postes d'emploi suite à la fermeture des usines de montage automobile et à l'arrêt de l'importation des produits destinés aux usines de montage des appareils électroménagers</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p>Agriculture Troc</p>	<p>Selon le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, son département veille à relancer les échanges de produits agricoles à travers le troc et à renforcer les relations commerciales avec les pays africains du Sahel.</p> <p>Les régions sahariennes du pays constituent l'un des leviers de l'économie agricole et nationale, de par la production qu'elles offrent dans différentes filières, de nombreux espaces du sud étant devenus des pôles agricoles par excellence avec une valeur de production de plus de 837 Mds DZD (\approx 6,27 Mds USD), soit près de 24% de la production agricole globale estimée à 3 500 Mds DZD (\approx 26,24 Mds USD).</p> <p>Par ailleurs, le ministre des Transports et des Travaux publics a souligné que son département veillait à réunir les conditions idoines pour concrétiser une intégration continentales africaine et à assurer les différentes infrastructures stratégiques et logistiques pour faciliter les échanges avec la région du Sahel.</p> <p style="text-align: right;">(HORIZONS)</p>

Importations
Bovins
Viandes congelées

Selon le Directeur Général de l'Office National Interprofessionnel des Légumes et des Viandes (ONILEV), l'Algérie a importé 20 000 taurillons d'engraissement pour approvisionner le marché en viande rouge durant le mois de Ramadhan.

Par ailleurs, selon un communiqué de la Présidence de la République, le président de la République a chargé le Gouvernement d'autoriser « à titre exceptionnel » l'importation des viandes congelées durant le mois sacré du Ramadhan.

(EL MOUDJAHID - APS)

Huile de table
Pénurie

Selon le président de la Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (FNA), la perturbation dans l'approvisionnement en huile de table, constatée sur le marché durant les dernières semaines, est due au « refus » des commerçants détaillants d'appliquer les directives du ministère du Commerce instaurant « l'obligation » de facturation sur toutes les transactions réalisées. Ils considèrent ce système de facturation « pénalisant » vu que les transactions facturées sont « imposables », et estiment que leur marge bénéficiaire est « négligeable » s'ils achètent avec des factures les huiles dont le prix est plafonné par l'Etat.

Par ailleurs, le PDG du groupe privé Cevital a réfuté toute pénurie de ce produit et précise : le groupe « met sur le marché national équivalent de 1 600 tonnes d'huile de table par jour ». « Nos stocks sont pleins » et « notre production n'a pas baissé malgré l'augmentation des prix des matières premières au niveau international ».

De plus, le ministre du Commerce a affirmé que la tension constatée autour de ce produit n'est rien d'autre que le résultat de pratiques spéculatives. Selon lui, le stock actuel d'huile de table s'élève à 94 000 tonnes et suffit à couvrir la demande nationale jusqu'à fin juin 2021. « La consommation mensuelle d'huile de table avoisine 48 000 tonnes », « l'Algérie a produit en janvier dernier 51 000 tonnes d'huile et 53 000 tonnes en février dernier ».

Enfin, l'unité de trituration des graines oléagineuses de Jijel permettra, une fois opérationnelle, de couvrir 40% des besoins du marché national en huile de table et 70% des aliments de bétail. A noter que les travaux de cette usine qui s'étend sur 16 hectares ont été lancés en 2015 pour un coût de 250 MUSD.

(LIBERTE - APS - LE QUOTIDIEN D'ORAN)

Tourisme
Pertes

Selon le Directeur Général du Tourisme au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le secteur a subi de lourdes pertes en raison de la pandémie de la Covid-19. Il a déclaré que ces pertes s'élevaient à 360 Mds DZD (≈ 2,69 Mds USD).

(LA PATRIE NEWS)

Ressources en eau

Selon le Directeur Général de l'Algérienne Des Eaux (ADE), les horaires d'alimentation en eau potable seront inévitablement aménagés au début de l'été prochain en cas de persistance du stress hydrique actuel.

« Cette situation nous impose de préserver les réserves existantes au niveau des barrages, ce qui va se traduire inévitablement sur le terrain par une réduction des plages horaires de distribution, sauf si les réserves se reconstituent d'ici le mois de mai prochain ». « Si la situation ne s'améliore pas sur les deux mois à venir, l'alimentation au quotidien qui se situe entre 10h et 18h sera réduite pour passer entre 6h et 12h voire à un jour sur deux ». Cependant, le mois du Ramadhan ne sera pas concerné par ces restrictions.

Pour information : Selon le ministère des Ressources en eau, « le volume global mobilisé dans les barrages a atteint 3,4 milliards de mètres cube ». Il a affirmé que le taux de remplissage des 80 barrages en exploitation se maintenant à 44,63%.

(RADIO ALGERIENNE - APS - ALGERIE ECO)

Microentreprises	<p>Selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Microentreprises, 11 000 microentreprises défaillantes ont été recensées sur le territoire national.</p> <p>Par ailleurs, l'Agence Nationale d'Appuis et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE) (ex-ANSEJ) a accepté 250 dossiers de remboursement de prêts de microentreprises en difficulté.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
Start-up Label	<p>Selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, plus de 3 000 entreprises émergentes et initiatrices d'un projet innovant au niveau national ont obtenu le label « <i>start-up</i> ».</p> <p>« <i>L'octroi de la marque permettra à ses bénéficiaires d'obtenir plusieurs avantages, notamment un financement par le fonds d'investissement créé par le ministère, et l'accompagnement, en plus de plusieurs exonérations fiscales qui sont accordées en vertu de la Loi de Finances 2021</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
Serport Gestion des ports	<p>Selon un communiqué du Groupe des Services portuaires « <i>Serport</i> », « <i>le Groupe Serport a procédé à la création d'une nouvelle filiale détenue à 100%, dénommée Algerian Port Community System, par abréviation APCS, qui aura pour mission principale la mise en place, la gestion et le développement et la maintenance de la Plateforme Communautaire Portuaire d'échanges de données numériques</i> ». « <i>Cette plateforme, vise la dématérialisation des formalités du passage portuaire de marchandises ainsi que l'automatisation des processus y afférents</i> ». Elle intégrera la gestion électronique de l'ensemble des formalités portuaires liées au passage des marchandises par les ports, depuis l'annonce de l'arrivée du navire jusqu'à la livraison des marchandises aux réceptionnaires, selon la même source.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
Ports secs fermeture	<p>Suite au rapport de la commission nationale chargée de la vérification, de l'inspection et de l'audit des ports, le Directeur Général des Douanes a notifié, le 28 mars, la décision de fermeture de seize ports relevant des directions régionales d'Alger, d'Annaba, de Constantine, d'Oran et de Sétif.</p> <p style="text-align: right;">(ALGERIE ECO)</p>
Infrastructures Port de Cherchell	<p>Le ministre des Travaux publics et des Transports a présidé l'installation de M. Amar Grine dans ses fonctions de Directeur de l'Agence Nationale de Réalisation du Port Centre de Cherchell.</p> <p style="text-align: right;">(EL MOUDJAHID)</p>
Partenariat algéro-italien	<p>Selon un communiqué de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, le groupe public et la compagnie italienne Eni ont signé plusieurs accords dans les domaines de l'exploration et la production des hydrocarbures.</p> <p>Par ailleurs, les responsables des deux compagnies ont convenu des modalités de collaboration dans le domaine de la formation et de l'expertise, à travers la coopération entre Eni Corporate University et l'Institut Algérien du Pétrole, pour la réalisation de programmes de formation dans les domaines de l'amont pétrolier et des technologies nouvelles liées à la transition énergétique.</p> <p style="text-align: right;">(ECOTIMES)</p>
Partenariat algéro-chinois	<p>Un mémorandum d'entente a été signé entre l'Entreprise Nationale de Fer et de l'Acier (FERAAL) et un consortium d'entreprises chinoises composée de : CWE, MCC et Heydey Solar. Ce mémorandum porte sur la réalisation d'études et de travaux pour l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf).</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>

<p>Entreprise française Renault Algérie</p>	<p>Les autorités ont autorisé le dédouanement des kits CKD/SKD de Renault Algérie, après un blocage qui a duré plus d'une année au port d'Arzew. Cette opération permettra le montage de 6 000 à 7 000 kits CKD/SKD à partir de mi-avril prochain.</p> <p>Avec ce dédouanement, les autorités espèrent diminuer en partie la pression sur le marché automobile, qui est privé d'importation et de montage depuis plus d'une année, ce qui a provoqué la flambée des prix des véhicules d'occasion.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p>Entreprise algérienne Sonatrach</p>	<p>Le décret exécutif n° 21-98, fixant les règles et modalités de transfert au titre des contrats d'hydrocarbures, a été publié au Journal Officiel.</p> <p>Selon l'article 5 du décret, l'entreprise nationale (Sonatrach), dispose d'un droit de préemption qu'elle peut exercer aux mêmes conditions et modalités que le transfert envisagé, dans un délai qui ne peut excéder soixante jours, à compter de la date de réception de la copie de la demande de transfert.</p> <p>Selon le décret, le droit de préemption de Sonatrach ne s'exerce pas sur les opérations de transfert au profit d'entités affiliées.</p> <p style="text-align: right;">(MAGHREB EMERGENT)</p>
<p>Entreprise algérienne Sonelgaz</p>	<p>Le groupe Sonelgaz a lancé son plan stratégique « <i>Sonelgaz 2035</i> » qui s'articule principalement sur le développement des énergies renouvelables, le développement à l'international et l'amélioration des performances de ses activités.</p> <p>Sonelgaz 2035 a pour objectif de réussir la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables, ainsi que le développement du capital du groupe qui sera basé sur « <i>l'équité dans la distribution des tâches et des revenus et la prééminence par la compétence, le mérite et l'exemplarité</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Banque algérienne BNA</p>	<p>La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a lancé, le 18 mars, la 1^{ère} application de paiement mobile sans contact en Algérie baptisée « <i>Wimpay-BNA</i> » qui se base sur des codes-barres intelligents « <i>QR Code</i> ».</p> <p>Celles-ci est utilisable par les clients de l'entreprise n'importe où, y compris à l'étranger, pour des transferts de dinars vers un autre utilisateur de l'application.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Complexe Sider El Hadjar</p>	<p>Le complexe Sider El Hadjar d'Annaba est en voie d'exporter 15 000 tonnes de bobines à partir du port d'Annaba vers l'Italie.</p> <p>Dans le cadre de son programme d'exportation de l'année 2021, le complexe prévoit l'exportation de 220 000 tonnes de produits ferreux plats et longs pour un montant de 100 MUSD, ce qui représentera 20% du chiffre d'affaires du complexe.</p> <p>Par ailleurs, le Directeur Général du complexe, M. Reda Belhadj, a été démis de ses fonctions le 20 mars 2021. M. Manaa a été désigné Directeur Général par intérim.</p> <p><u>Pour rappel</u> : Le complexe a exporté l'équivalent de 51 MUSD en 2019, soit 17% de son chiffre d'affaires, et de 26 MUSD en 2020.</p> <p><u>Pour information</u> : Le complexe Sider El Hadjar emploie 6 000 personnes et produit 750 000 tonnes de produits ferreux.</p> <p style="text-align: right;">(HORIZONS – EL WATAN)</p>
<p>Entreprise algérienne Sonlegaz</p>	<p>Selon le Directeur exécutif des Industries Energétiques au sein du groupe Sonelgaz, les créances de l'entreprise sont passées de 65 Mds DZD (≈ 487,36 MUSD) à 150 Mds DZD (≈ 1,12 Md USD) en ce début d'année 2021 en raison de la crise sanitaire.</p> <p>A ce propos, le responsable de l'opérateur public a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation afin que le groupe puisse recouvrer ses créances accumulées auprès de ses clients domestiques, industriels et administrateurs.</p> <p style="text-align: right;">(ALGERIE ECO)</p>

<p>Jumelage européen ONM</p>	<p>Un jumelage institutionnel entre l'Office National de Météorologie (ONM), Météo-France et l'institut finlandais de météorologie (FMI) a été officiellement lancé le 23 mars à Alger en présence du ministre des Travaux publics et des Transports et de l'ambassadeur de France en Algérie.</p> <p>Ce jumelage, d'une durée de deux ans (2020-2022) et d'un budget de 1,15 MEUR, porte sur l'appui à la modernisation et à l'amélioration des services de l'ONM et entre dans le cadre de l'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association P3A IV entre l'Algérie et l'Union Européenne.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Algeria Start up Challenge</p>	<p>La 3^{ème} édition du programme « <i>Algeria Start up Challenge</i> » a été lancée le 28 mars sous le thème de l'innovation dans le secteur industriel.</p> <p>L'objectif de l'évènement était de « <i>rassembler les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant en Algérie, les porteurs de projets innovants et les start-ups dans le but de créer les innovations de demain</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Justice OAIC</p>	<p>Le président de la Chambre d'accusation près de la Cour de Guelma a ordonné, le 15 mars 2021, la mise sous mandat de dépôt de M. Abderrahmane Bouchahda, ancien Directeur Général (DG) de l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) et actuel Directeur de la CCLS Guelma, et de plusieurs de ses cadres.</p> <p>Selon des sources judiciaires, outre des fonctionnaires de la CCLS Guelma, l'un des membres de la famille Benamor a également été placé sous mandat de dépôts. Les concernés sont mis en cause dans une affaire d'indus avantages. Ces derniers portent, selon les mêmes sources, sur l'octroi aux Moulins Benamor des quotas de blé par avance. « <i>Par cette procédure, on entend que l'entreprise – Les Moulins d'Amor Benamor- acquiert ses quotas à travers des conventions donnant lieu à un programme d'approvisionnement journalier, sanctionnée par une facturation. Mieux, l'entreprise n'a jamais eu son quota entier répondant à 40% de ses capacités de transformation. La différence, soit 65 à 70% est ainsi importée, dont ses produits finis – pâtes et couscous – sont vendus aux prix administrés. Quant au surplus de quotas, il est stocké dans les silos de Benamor, évitant à la CCLS des dépenses liées au stockage externe</i> » expliquent les mêmes sources.</p> <p>A noter que cette nouvelle affaire judiciaire intervient au lendemain de l'annonce officielle par les Moulins Amor Benamor de la reprise officielle de leurs activités.</p> <p><u>Pour rappel :</u> M. Bouchahda a été limogé en novembre 2020 pour l'affaire d'importation de blé avarié à partir de la Lituanie.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p>Justice Hommes politiques</p>	<p>La cour d'Alger a confirmé les peines prononcées en première instance contre M. Ahmed Ouyahia, ancien Premier ministre, et M. Abdelghani Zaâlane, ancien ministre des Travaux publics et des Transports, dans l'affaire du pillage du foncier touristique de la wilaya de Skikda.</p> <p>Ainsi, la Cour a condamné M. Ouyahia à 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 MDZD (≈ 7 497 USD) et M. Zaâlane à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 MDZD (≈ 7 497 USD).</p> <p style="text-align: right;">(ALGERIE 1)</p>
<p>Justice Sonatrach</p>	<p>L'ancien PDG de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach, M. Abdelmoumen Ould Kaddour, aurait été arrêté au niveau de l'aéroport de Dubaï.</p> <p>M. Ould Kaddour faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international dans l'affaire du rachat de la raffinerie d'Augusta en Italie en 2018.</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>

**Justice
Fonctionnaires
Hommes
d'affaires**

Le tribunal correctionnel près le Pôle pénal économique et financier de Sidi M'Hamed (Alger) a prononcé, le 22 mars 2021, une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 MDZD ($\approx 7\,497$ USD) ainsi que la confiscation des avoirs saisis durant l'instruction et le versement d'un montant de 100 000 DZD (≈ 749 USD) à titre de dommages et intérêts à l'encontre de M. Mustapha Layadhi, ancien wali de Blida, poursuivi dans une affaire de corruption et d'abus de fonctions.

Les coaccusés, les frères Attia (Ilyes, Bachir et Hamid) propriétaires du groupe « Attia Electronics » et le directeur des Domaines de la wilaya de Tipaza, M. Ali Bouamrane, ont été condamnés à 2 ans de prison ferme et une amende de 1 MDZD ($\approx 7\,497$ USD). La fratrie a également été condamnée à payer 17 MDZD ($\approx 127\,464$ USD) à titre de dommages et intérêts.

M. Ismail Korichi, Conservateur foncier de la wilaya de Tipaza a été acquitté.

Pour rappel : M. Layadhi a été limogé en août 2018 durant la crise sanitaire du Cholera. Il est poursuivi notamment pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'avantages injustifiés à un tiers, notamment à la fratrie Attia.

(LE QUOTIDIEN D'ORAN)

**Covid-19
Situation sanitaire
hebdomadaire**

Jours	Nombre de cas de contaminations enregistrées en 24 heures	Nombre de cas de contaminations totales	Nombre de décès liés à la Covid-19
15 mars	145	115 410	3 040
16 mars	130	115 540	3 045
17 mars	148	115 688	3 048
18 mars	154	115 842	3 051
19 mars	128	115 970	3 053
20 mars	96	116 066	3 055
21 mars	91	116 157	3 057
22 mars	98	116 255	3 061
23 mars	94	116 349	3 066
24 mars	89	116 438	3 069
25 mars	105	116 543	3 071
26 mars	114	116 657	3 074
27 mars	93	116 750	3 077
28 mars	86	116 836	3 080
29 mars	110	116 946	3 084
30 mars	115	117 061	3 089
31 mars	131	117 192	3 093

Les montants en Dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (USD) au taux officiel du 05.04.2021

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique Régional d'Alger (adresser les demandes à : darine.chenine@dgtrésor.gouv.fr).

Le service Economique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Economique Régional d'Alger

Adresse : 25, chemin Abdelkader Gadouche – 16035 – Hydra

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Thibault Le Ruyet